

ABONNEMENT.

Saumur :
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :
Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^o,
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sont restituées dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C^o,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

7 Janvier 1875.

Bulletin politique.

M. le duc Decazes a été faire visite au nouveau souverain d'Espagne.

Le maréchal de Mac-Mahon a envoyé M. d'Harcourt, secrétaire de la présidence, féliciter Alphonse XII.

Que c'est triste !

Dans toute cette question espagnole, l'attitude du gouvernement français a été pleine d'imprévoyance.

Notre ministre des affaires étrangères n'est-il pas obligé de renier aujourd'hui le maréchal Serrano, dont il reconnaissait le gouvernement, il y a quelques mois à peine, avec un empressement et un enthousiasme que rien ne légitimait ? Certaines gens ont cherché l'explication d'une conduite aussi légère dans des questions d'intérêt personnel ; nous la trouvons, nous, dans ce manque de dignité dont souffre notre diplomatie. Jamais la France n'avait été plus loin sur le terrain des concessions. Aux plus mauvais jours de son histoire, ses rois, bien que vaincus, l'avaient fait respecter.

Aujourd'hui, il n'est pas une exigence à laquelle nous ne croyions devoir céder. Les désirs de Berlin constituent pour nous des ordres, et alors que la Russie faisait preuve d'indépendance en se refusant à reconnaître M. Serrano, nous, Français, nous nous hâtons de reconnaître ce pouvoir d'occasion, pouvoir révolutionnaire, que nos plus chers intérêts nous défendaient d'encourager et de soutenir.

Depuis que M. Decazes est ministre des affaires étrangères, il ne s'est pas rencontré à l'extérieur une question sur laquelle la France n'ait fléchi ; c'est la condescendance sur toute la ligne. Plus le ministre concède, plus il se fait proclamer « le ministre nécessaire. » Jusqu'ici on s'était imaginé qu'un homme d'Etat pouvait se passer de génie en cédant toujours, mais M. Decazes veut qu'on l'admire en ne résistant jamais. Rome est le théâtre particulier de ses concessions.

Nous pensions que la coupe était vidée, mais il paraît que non, si l'on s'en rapporte à l'indiscrétion d'un journal, le *Popolo romano*, fort dévoué à la Prusse, et si l'on en croit aussi certains bruits qui ont couru dans les salons politiques de Rome. Voici de quoi il s'agirait.

Près de la place Navone s'élève une église française appelée Saint-Nicolas-des-Lorrains. Le gouvernement français aurait offert de livrer cette église à la Prusse par suite de l'annexion de la Lorraine au nouvel empire allemand.

Quelle bonne fortune pour le gouvernement de Berlin de qu'exercer un protectorat sur une église de Rome ! Mais le Pape a refusé son consentement à cette cession de Saint-Nicolas-des-Lorrains. Les pourparlers continuent, Pie IX persiste dans son inflexibilité.

Les officieux de Paris qui, apparemment, ont des raisons pour admirer dans M. Decazes le gardien vigilant de la dignité française, feraient bien de nous donner quelques éclaircissements sur cet incident délicat. Nous leur ferions remarquer aussi que toute la Lorraine n'a pas été cédée à la Prusse,

et que, Dieu merci, Nancy appartient encore à la France. Le doctrinarisme, dont les idées sont en train de devenir fatales à l'intérieur, ne comprend pas mieux au dehors l'intérêt et l'honneur de notre patrie.

Chronique générale.

L'Assemblée nationale s'est occupée mardi un peu de tout, des commandements de Paris et de Lyon, du maintien de l'état de siège à Alger, des insectes nuisibles ; mais des lois constitutionnelles, il n'a pas été question. On pensait que la séance de mercredi ne se passerait pas de même. Le *Journal de Paris* annonce qu'un Message rédigé par M. le duc Decazes y sera lu, pour demander l'organisation du septennat tel que l'a conçu M. de Broglie. Attendons.

Le grand événement de la journée était l'inauguration du nouvel Opéra.

Nous lisons dans les journaux officieux :

« On nous affirme que M. Thiers a écrit à ses amis des Hautes-Pyrénées de reporter leurs voix sur M. Alicot, dans le scrutin de ballottage du 17 janvier. »

L'attitude des feuilles républicaines dites modérées, comme l'*Opinion nationale*, qui invite M. Brauhauban, candidat radical, à se désister en faveur de M. Alicot, donne de la vraisemblance à cette nouvelle.

L'affaire du comité de l'appel au peuple occupe beaucoup les républicains, et ils paraissent fonder de grandes espérances sur l'enquête parlementaire votée. M. Ernest Picard, qui écrit beaucoup depuis quelque temps, s'efforce d'indiquer à la commission d'enquête la voie qu'elle devra suivre. Au fond, il demande au gouvernement de faire de la candidature officielle au profit des républicains contre les bonapartistes.

On lit dans l'*Union de l'Ouest* :

Plusieurs députés de l'extrême droite, parmi lesquels on cite l'honorable M. de Saint-Victor, se sont rendus à Frohsdorff pendant ces courtes vacances ; on ne sait pas encore exactement ce qu'ils en ont rapporté, mais rien ne fait supposer que les idées de M. le comte de Chambord se soient sensiblement modifiées. Ce prince aurait paru, dit-on, surtout préoccupé de la crainte qu'une coalition parlementaire amenât la proclamation de la République.

Le marquis de Dampierre, député de la droite modérée, adresse à la *Gazette de France* une note, fortement motivée, dans laquelle il demande que le titre de Président de la République, qui semble trancher en faveur de la République une question pendante, disparaisse ; le gouvernement pourrait s'appeler le gouvernement de la France et le maréchal prendre le titre de *régent de la France*, proposé par le comte de Chambrun dans sa brochure : *L'Institution d'une régence*.

D'une note du général Vinoy, grand chancelier de la Légion-d'Honneur, publiée au

Journal officiel, il résulte que pendant le premier semestre de 1875 l'on pourra faire dans la Légion-d'Honneur 8 promotions au grade de grand officier, dont 3 militaires et 5 civils, 20 au grade de commandeur, dont 42 militaires et 8 civils, 88 au grade d'officier, dont 63 militaires et 25 civils, et 514 au grade de chevalier, dont 384 militaires et 130 civils.

Il pourra être accordé 443 médailles militaires, dont 433 militaires et 10 civils. Nous ne comprenons guère ce que peut être une médaille militaire pour les civils.

Ces limites sont fixées en exécution de la loi du 25 juillet 1873, qui prescrit de ne faire qu'une promotion sur deux extinctions, jusqu'à ce qu'une loi en ait ordonné autrement.

* *

Dans toutes les villes de garnison où a été installé le service de l'aumônerie militaire, le corps des officiers et un grand nombre de soldats assistent chaque dimanche aux messes dites par les aumôniers de l'armée. C'est surtout dans les camps qu'un retour sincère à la religion se manifeste particulièrement.

Il semblerait que ceux qui sont destinés à défendre la France et peut-être à la relever un jour de l'abaissement où elle est tombée, sentent aujourd'hui, plus que d'autres, la nécessité d'un retour vers la foi. C'est par elle en effet que nos pères firent notre pays grand, puissant et respecté dans le monde.

* *

Le portrait que *Paris-Journal* fait de la situation espagnole et de celle du jeune Alphonse mérite d'être étudié :

« Le malheur, dit-il, c'est que don Alphonse va se trouver aux prises avec des difficultés peut-être surhumaines. Il ne faudrait rien moins que toutes les intelligences et tous les dévouements de l'Espagne groupés autour de lui pour relever un peu cette malheureuse nation écrasée depuis si longtemps sous le rocher de Sisyphe de la guerre civile et tombée au dernier échelon du crédit financier. Nous sommes loin de cette union nécessaire. Les carlistes auront évidemment la partie moins belle qu'avec un gouvernement anonyme et discrédité, quelques défections pourront se produire dans leurs rangs, mais le gros tiendra bon, on peut le craindre. Ils vont trouver d'ailleurs des auxiliaires momentanés dans les républicains de toutes nuances, qui ont l'appétit du pouvoir comme leurs frères de France, et comme eux s'acharnent à reprendre le morceau qu'on leur enlève.

Le cantonalisme a fait d'incontestables progrès dans certaines grandes villes ; elles ne sont séparées d'une nouvelle insurrection de Carthagène que par l'épaisseur d'une occasion. Enfin, la grande plaie de Cuba reste béante. Ce n'est donc pas précisément sous de brillants auspices que le prince des Asturies monte sur ce trône où tant d'autres ont passé, et nous ne savons trop si nous devons le féliciter ou le plaindre.

Au moment de fermer, aucune nouvelle intéressante n'est venue s'ajouter à celles déjà connues. Le bruit court que Serrano, devenu alphonziste enragé, attend son souverain à la frontière, dans l'attitude d'un mage devant la crèche. »

Etranger.

PRUSSE.

Le *Pfalzer Zeitung* pense que les dépêches de Bismark relatives aux affaires politico-religieuses, et que l'on a si soigneusement tenues secrètes, renfermaient le plan que voici :

« Après la mort de Pie IX, le prince de Bismark, d'accord avec le gouvernement italien, veut placer sur le Saint-Siège le cardinal Hohenlohe. Naturellement, ce dernier ferait au préalable des concessions telles que, par exemple, l'abrogation des décrets du Vatican, la reconnaissance des lois ecclésiastiques allemandes, la renonciation au pouvoir temporel. Le cardinal qui, comme on le sait, n'a jamais cessé de faire à Pie IX une sournoise opposition, consentirait à tout.

« L'Autriche est déjà paralysée, et, au besoin, sera tenue en échec par la Russie. On empêchera la France de venir au secours du conclave par des rassemblements de troupes autour de Metz et de Mulhouse. On espère ainsi introduire un schisme dans l'Eglise catholique, rompre son unité, et sur ses ruines on espère pouvoir alors édifier l'Eglise nationale allemande qui, soustraite à l'influence de Rome, courbera facilement la tête devant la toute-puissance de l'Etat. »

Du reste, s'il faut en croire des informations venues de Paris à la *Gazette de Cologne*, la publication des dépêches politico-religieuses aura lieu prochainement.

ESPAGNE.

Les journaux sont dans l'erreur en annonçant que le Souverain-Pontife aurait reconnu Alphonse XII par un télégramme spécial. La cour de Rome d'ordinaire ne met pas une telle précipitation dans ses décisions, et l'assertion de certaines feuilles nous paraissait en contradiction flagrante avec les traditions de sagesse en honneur au Vatican.

Voici, d'après le *Monde*, ce qui s'est passé :

« Don Alphonse des Asturies a écrit une lettre à Sa Sainteté Pie IX, qui est son parrain, pour lui exprimer ses félicitations et ses vœux à l'occasion du renouvellement de l'année. Le Pape a répondu à cette lettre par un télégramme que le nonce apostolique a transmis au fils de la reine Isabelle, et dans lequel Pie IX remercie son filleul des vœux qu'il lui a exprimés, en lui donnant en même temps des conseils paternels comme un parrain en donne à son filleul. »

Voici l'exacte vérité sur la correspondance échangée entre le Vatican et l'hôtel Bazilewski.

Les nouvelles suivantes ont été télégraphiées au *Times* :

Madrid, 4^o janvier.

La population de Madrid n'est pas revenue de la surprise que lui a causé le soudaineté du nouveau changement. Les opinions sont très-partagées. L'aristocratie est naturellement enchantée ; il en est de même des employés qui, après six ans d'exclusion, ont chance maintenant de rentrer en fonctions. Les chefs des diverses nuances du parti républicain et du parti radical gardent un silence absolu. En somme, le calme est

trop grand pour qu'on puisse avoir la certitude que le vieux travail des conspirations ne recommencera pas.

Le coup est trop prématuré; beaucoup d'alphonsistes auraient préféré attendre que le prince fût plus avancé en âge.

Le nouveau ministère est surtout composé de modérés de l'école de Narvaez. Lopez Ayala et Romero Robledo prirent une part dominante à la révolution de 1868, de laquelle ils ont été ministres de cabinet. L'un et l'autre sont fortement anti-abolitionnistes, et les ennemis déclarés du suffrage universel. Il est certain que ce dernier sera modifié et que le concordat sera rétabli.

3 janvier.

Le gouvernement de la régence ne rencontre de résistance nulle part; mais nous ne devons pas oublier que les journaux sont condamnés au mutisme.

Le bruit court que la constitution de 1845 sera remise en vigueur.

Il n'y pas d'enthousiasme à Madrid, excepté dans les cercles alphonsistes. Toutes les maisons ont été décorées par ordre de l'autorité; Madrid est donc ce soir en gala et illuminée.

Primo de Rivera est capitaine général; Beaumont, gouverneur militaire; Coude-Chesne et Quesada auront de grands commandements. Laserna continuera à avoir le commandement de l'armée du Nord.

Il est impossible de dire quel est l'état de l'opinion publique, des mesures préventives, beaucoup plus rigoureuses que celles employées sous la dictature de Sagasta, l'empêchant de s'exprimer.

La junte révolutionnaire et le gouvernement provisoire, avec la régence de Serrano, a duré deux ans et trois mois; le règne du roi Amédée a été de deux ans; la République a tenu onze mois; la dictature de Serrano, douze mois, total, six ans et trois mois.

Paris, le 3 janvier.

La nouvelle d'après laquelle le maréchal Serrano se rend à Berlin, est très-commentée ici. D'après les informations venues de Berlin, l'empereur Guillaume se montre très-satisfait de l'avènement de don Alphonse au trône d'Espagne.

On télégraphie de Berlin, 3 janvier, au *Daily Telegraph*:

« Le gouvernement de Berlin était préparé à ce qui vient d'arriver en Espagne; c'est là ce qui explique le congé illimité accordé au comte Hatzfeld. »

La dépêche est courte, mais elle en dit long.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Nous recommandons à nos lecteurs et aux membres nouveaux du Conseil municipal l'article ci-dessous. Il est bon que les uns et les autres s'en pénètrent, que chacun sache quelles sommes énormes nos édiles ont eues en maniant, et que les seconds provoquent des explications sur l'emploi de ces ressources considérables. Les contribuables ont droit à l'exposé que nous demandons, et ils l'attendent en vain depuis qu'une administration qui se dit démocratique tient le pouvoir.

L'auteur de ce travail démontre clairement que les recettes ont atteint un chiffre inconnu jusqu'ici, et cependant tout est en souffrance dans notre ville; des réductions ont été faites sur tous les services, et le pauvre peuple est menacé de nouveaux impôts d'octroi, de par la volonté de ses mandataires qui l'ont cajolé avec des promesses de suppression d'octroi.

L'OCTROI ET SES NOUVEAUX TARIFS.

(Suite. — Voir *Echo* du 20 décembre 1874.)

Les nouveaux tarifs de l'octroi, si tant est qu'ils soient établis, auront un résultat désastreux pour les intérêts financiers de la ville; ils paralyseront son accroissement déjà flottant; ils détermineront même une diminution notable dans le chiffre, assez réduit, de la population, en forçant l'industrie et les petits rentiers à désertir notre enceinte.

Jetons un coup d'œil sur les charges qui grèvent aujourd'hui les habitants par l'octroi actuel et par les autres droits composant les recettes du budget municipal.

1° Les droits de toute nature, sur les objets de consommation journalière, se sont élevés, en 1873,

à	268.219 fr. 16
2° Le droit d'abatage sur la viande, à	9.635 »
3° Le droit de stationnement des charrettes	4.852 »
Total du revenu annuel disponible	282.706 16
Si on ajoute à ce gros chiffre, savoir :	
1° Le montant de l'emprunt des mobilisés, remis par le gouvernement à défaut d'emploi	75.000 »
2° Le retrait de 3,000 fr. sur l'allocation des incurables en 1871, 1872, 1873, 1874	9.000 »
3° Le retrait de l'allocation pour les pauvres, 1873	9.000 »
Le retrait du crédit extinction mendicité	2.000 »
4° La suppression du traitement aux vicaires, aux religieuses de Saint-André, aux Frères de la doctrine chrétienne, soit environ	7.000 »
Le revenu, pour 1873, s'élève à la somme de	384.706 16

c'est-à-dire qu'il y a un excédent de 102,000 fr. sur les ressources ordinaires, comparativement aux mêmes dépenses.

Ainsi, Messieurs les édiles, vous avez encaissé en 1873 un revenu qu'aucune administration n'a touché avant vous; vous en avez disposé sans obstacles.

Etablissez-nous donc clairement, par des comptes réels et intelligibles à tous les yeux, ce que vous avez fait de ces trois cent quatre-vingt-quatre mille sept cents six francs seize centimes, avant de nous demander de nouveaux tarifs; nous croyons qu'avec de pareilles ressources il est inutile d'augmenter nos charges urbaines.

Nous vous l'avons déjà dit, la voirie n'a presque rien absorbé de vos ressources; voyons donc si, dans ces derniers temps, le soutien des vieillards incurables, des malades, des pauvres, a beaucoup affecté les finances de la ville.

Au nombre des monuments de Saumur récemment achetés, figure l'Hospice général; il faut que tout le monde sache bien, quoiqu'on en ait dit au Conseil municipal, que sa construction n'a laissé peser aucune charge d'avenir sur le budget de la ville: il ne lui a presque rien coûté, ainsi qu'on pourra en juger.

Le service annuel des vieillards incurables ne figure non plus que pour une part infime à ce budget.

Pourtant, à l'occasion du premier retrait de 3,000 fr. fait par le Conseil municipal sur ce service en 1871, M. le Maire de Saumur, M. Bodin, écrivait le 30 septembre 1871 à l'administration hospitalière: « Ne vous étonnez donc point de ce que la ville, qui a tant fait pour vous, se sépare de vous à l'avenir et secoure ses vieillards sans votre participation. »

En présence d'une déclaration de cette nature, il importe que tous les habitants octroyables apprécient par eux-mêmes l'importance des sacrifices de la ville pour ses vieillards et ses malades.

La construction de l'Hospice général, terrain compris, avec son aménagement intérieur, a coûté	923.495 f. 08
Les terrains étant de	125.210 »
il est resté pour la construction et l'aménagement principal	798.285 08

Quelle part la ville a-t-elle supportée dans cette dépense? Elle n'a donné que 95,000 fr.; et, cette somme, elle n'a point nécessité de charges extraordinaires pour la composer: elle était réservée depuis longtemps pour les réparations de notre vieil Hôpital et de la Providence, qui s'en allaient en ruines.

Voilà pour la dépense du gros œuvre. En ce qui touche au service annuel et journalier des vieillards et des malades, il est facile de prouver à tous qu'il ne charge pas le budget municipal. Ce budget profite au contraire d'une grosse ressource que lui apportent les finances propres de l'Hospice.

La preuve arithmétique, la voici :

Les 100 lits d'incurables que l'Hospice général entretient au profit de la ville ont coûté, en 1873, pour 53,663 journées à 1 f. 06,02. 56.892 f. 27

La municipalité donnant une allocation réduite de 28,000 fr. à 25,000 fr. 25.000 »

il s'ensuit que l'Hospice général gratifie le budget de la ville de ... 31.892 27

Ce n'est pas tout: le service des malades a coûté, en 1873, pour

24,460 journées à 1 fr. 94,23	47.507 79
A déduire pour le service militaire, environ	16.000 »
Il reste en dépense, pour les malades civils	31.507 79
En reportant ici l'excédent du service incurable	31.892 27
on trouve un total de	63.400 06
dont l'Hospice décharge le budget municipal: d'où il suit qu'en ajoutant au chiffre des ressources de la ville en 1873, qui s'élève à ... celui de l'apport de l'Hospice ... le revenu municipal atteint, en 1873	384.706 16 63.400 06 448.106 22

Et c'est en présence d'un pareil résultat qu'on appelle de nouveaux tarifs!

(A suivre.)

EXPOSITION DES MUSÉES DE PROVINCE.

Plusieurs maires de grandes villes de province, tout en répondant d'une manière favorable à l'invitation qui leur a été adressée par M. le ministre des beaux-arts, semblent croire que l'exposition projetée doit être faite au profit des écoles de dessin de Paris, aussi bien que de celles des départements.

Il importe de ne pas laisser s'accréditer cette erreur. L'exposition des musées de province sera faite, comme il est juste, au profit exclusif des écoles de province. Les écoles de dessin de la capitale, très-largement encouragées soit par l'administration municipale, soit par les dons particuliers, se suffisent depuis longtemps à elles-mêmes; c'est donc dans la pensée de venir en aide aux nombreuses écoles des départements, jusqu'à présent moins favorisées, que M. le ministre a conçu le projet d'une exposition dont la province fournira seule les éléments et dont la province seule, par conséquent, devra bénéficier.

NOMINATIONS DANS LE CLERGE.

M. Boyer, vicaire au Champ, est nommé vicaire à Saint-Pierre de Saumur.

M. Hamelin, nouveau prêtre, est nommé vicaire à Fontevault.

M. Mérand, vicaire à Fontevault, est nommé vicaire à Sainte-Christine.

M. Fillaudeau, vicaire à Tigné, est nommé vicaire à Montjean.

M. Besnard, vicaire à Saint-Rémy-en-Mauges, est nommé vicaire à Montilliers.

M. Fonteny, vicaire à Saint-Maurille de Chalonnès, est nommé vicaire à Drain.

Ce matin, les piétons qui cheminaient dans la rue d'Alsace ont dû voir un certain nombre de bottes qui émergeaient du bournier par lequel cette rue est coupée en face du collège Saint-Louis. Des groupes se sont formés où l'on discutait pour savoir si ces bottes appartenaient à des conservateurs ou à des républicains. La question est très-grave, car l'on ne doute pas que si ce sont des conservateurs qui ont été victimes d'un pareil naufrage, le Conseil municipal ne se croit obligé à faire de grands sacrifices pour leur épargner à l'avenir une telle mésaventure. La question, comme dit Horace, est encore sur le tapis, *sub judice*, personne n'ayant osé s'aventurer jusqu'aux épaves.

Dernières nouvelles: Un sauvetage est organisé.

Voici un échantillon du style des organes républicains. C'est le *Patriote* qui nous le donne:

« Plus d'une fois il nous a fallu remuer le FUMIER POLITIQUE du *Journal de Maine-et-Loire*, et, quel que dégoût que nous en éprouvions, mettre au grand jour tout ces DÉTRITUS NAUSEABONDS déposés chaque jour par l'organe privilégié des classes dirigeantes, pour employer le mot consacré. »

« Mais jamais, au grand jamais, la besogne que nous étions condamnés à faire ne nous a tant écœuré qu'aujourd'hui. »

« Oui, il est venu à la fois le journal de la riche bourgeoisie angevine, l'ancien prêtre de la Royauté de Juillet, devenu courtisan de l'Empire, aujourd'hui le PORTE-QUEUE du Septennat personnel ou impersonnel: il applaudit au succès de la force brutale, à l'ultima ratio des baionnettes, et lui, l'apôtre de l'ordre moral, il ose célébrer un coup de main de prétoire, il a même l'impudence de railer la volonté populaire. »

« Nous retrouvons là l'apologiste du guet-apens de décembre, il est rentré dans son rôle de complaisant serviteur du succès quand même. »

« Il bat des mains à ce qu'il appelle un mouvement militaire et qui n'est qu'une audacieuse révolte de cette grande force qui dans tous les pays est la sauvegarde de l'ordre, la gardienne des lois, la protectrice du territoire et la garantie de la paix,

l'armée en un mot, l'armée qui, en France, est la personnification de l'honneur, de la loyauté, de la discipline, de la fidélité au drapeau qui est pour elle le symbole de la patrie et de l'autorité légale! »

Le *Journal de Maine-et-Loire* réplique:

« M. Ed. Trouessart se trompe s'il croit que le *Journal de Maine-et-Loire* répondra aux grossièretés qu'il a plu à M. Ed. Trouessart de signer dans le *Patriote* d'hier. — Nous nous contentons de constater que le *Patriote* est fort en colère, — ce qui est bon signe, — et que M. Ed. Trouessart s'est oublié une fois de plus, ce qui malheureusement n'est pas rare. A cet âge, on ne se corrige plus. »

On lit dans l'*Impartial du Loiret*:

Le clergé et les fidèles d'Orléans ont célébré jeudi, à deux heures, dans les salons de l'évêché, les noces d'or et d'argent de M^r Dupanloup, c'est-à-dire la cinquantième année de prêtrise et la vingt-cinquième d'épiscopat de l'éminent évêque.

Tout le clergé d'Orléans, une députation des prêtres du diocèse, plus un grand nombre de catholiques de la ville, assistaient à cette solennité. En tête de ces derniers on remarquait M. de Berh, préfet du Loiret, et M. de Lévin, notre honorable maire.

Après une très-belle cantate, composition savante de M. Lemoine, l'habile maître de chapelle de la cathédrale, parfaitement exécutée par les chœurs de la maîtrise, les élèves du grand séminaire et les chantres de la cathédrale, M. l'abbé Desbrosses, premier vicaire général, a pris la parole pour expliquer ce grand concours et le don magnifique que la piété filiale orléaniste offrait à M^r Dupanloup en souvenir de cet anniversaire.

M^r Dupanloup a répondu avec une émotion visible et une éloquent élocution, qui, à diverses reprises, a profondément touché l'auditoire.

La croûte offerte à M^r Dupanloup est un véritable chef-d'œuvre d'art.

Faits divers.

LE VERGLAS DU 4^{er} JANVIER.

Le verglas, ou pluie de glace, semble avoir été général sur toute la France dans la journée du 4^{er} janvier. De tous côtés, on cite de nombreux accidents. A Paris, plus de 200 personnes ont été blessées ou contusionnées; il y a eu plusieurs morts à déplorer. Le *Droit* donne à ce sujet les renseignements qui suivent:

A dix heures du soir, les omnibus de Grenelle à la Porte Saint-Martin, de Grenelle à la Bastille, de Vaugirard à la place du Havre, ont cessé leur service; et toutes les autres lignes les ont successivement imitées.

Vers neuf heures du soir, à l'entrée des ponts, notamment du Pont-Neuf et du Pont-Royal, plus de quatre-vingts voitures et omnibus restaient en place, ne pouvant avancer. On remisait sous les arcades de la rue de Rivoli les chevaux dételés.

A dix heures et demie, les cantonniers de la ville, réquisitionnés en toute hâte, sont arrivés et ont commencé à jeter du sable.

Vers minuit et demi, la circulation commençait à devenir possible sur les grandes voies; mais elle restait excessivement difficile dans les petites rues.

Les gardiens de la paix se multipliaient, et ils ont reconduit à leurs domiciles un grand nombre de personnes qui ont sollicité leurs secours. Plusieurs d'entre eux aussi sont tombés et se sont blessés, notamment les agents Meclan et Viale, du poste des Saint-Pères. Ils ont reçu de graves blessures, le premier à la tête, le second aux reins.

Marie-Anne Bonnery, âgée de 34 ans, fleuriste, est tombée rue des Martyrs. Les gardiens de la paix l'ont relevée et placée sur un brancard que deux passants ont offert bénévolement de porter. Au domicile de la demoiselle Bonnery, cité Germain-Pilon, en levant les rideaux de la civière, on n'a trouvé qu'un cadavre.

Une jeune femme de 24 ans, la dame Victorine M..., couturière en robes, tombe boulevard de l'Hôpital et se fracture la jambe gauche. Un passant, le sieur Quoiquepose, ébéniste, la relève et la porte à son domicile, rue de la Roquette.

Une jeune femme de vingt ans est tombée rue d'Ulm, près la place du Panthéon. Sa tête a porté sur le trottoir et elle s'est tuée sur le coup.

Un individu, paraissant âgé de 25 à 30 ans, est tombé rue Royale, en descendant de l'omnibus. Relevé par des militaires de garde au ministère de la marine, il a été transporté dans le poste. Un pharmacien, appelé, a ordonné le transport de cet homme à la Morgue.

On annonce que M. Signol rentier, quai Voltaire, est mort des suites d'une blessure qu'il s'était faite en tombant.

Au mur de la mairie du 11^e arrondissement s'était adossé, incapable d'avancer sur le verglas, un aveugle, le sieur Arthur P..., âgé de 42 ans. Il se cramponnait si fortement que ses ongles s'étaient incrustés dans la maçonnerie. On l'a amené au poste où un refuge lui a été offert.

Quant aux départements, voici les principaux événements :

A Rouen, chutes nombreuses. M. Colas s'est cassé la jambe ; M^{me} P... s'est fracturé le poignet ; un vieillard s'est démis l'épaule ; plusieurs autres personnes se sont plus ou moins gravement contusionnées. Comme à Paris, beaucoup de gens qui étaient allés au théâtre s'égayent sont rentrés chez eux à quatre pattes.

Au Havre, outre les accidents analogues à ceux que nous venons de citer, il faut ajouter la chute de plusieurs personnes dans les écluses. On a heureusement pu les sauver.

A Nevers, le phénomène s'est produit un peu plus tard ; samedi à midi, le sol était encore si glissant, que les facteurs ont dû renoncer à faire leur distribution.

A Lyon, il y a eu également beaucoup d'accidents. Les journaux n'ont pu être portés à domicile.

A Melun, la circulation n'a pu être rétablie que vers midi. La municipalité a fait tracer des sentiers et semer de la cendre. Il y a eu beaucoup de chutes. M^{me} S..., fruitière, est tombée si malheureusement, qu'elle s'est déboîté le genou.

Le marché aux grains, si important d'ordinaire, a été absolument nul.

A Auxerre, une dame s'est cassé la jambe. Les laitières n'ont pas osé venir en ville.

A Lille, la pluie de glace a commencé à dix heures. Une jeune fille, venant samedi matin de la campagne, a glissé sur le bord du canal, a roulé le long de la berge glissante et s'est noyée.

Les accidents sont très-nombreux ; les maraîchers n'ont pu arriver que fort tard.

A Londres, le verglas s'est produit vendredi à quatre heures de l'après-midi. Mais le 4^e janvier n'est pas jour de fête pour les Anglais. Ils célèbrent le renouvellement de l'année à la Noël. Aussi les accidents ont-ils été moins nombreux qu'à Paris.

Un journal viennois a trouvé une charge assez amusante à l'adresse de M. de Bismark. Il imagine une série de télégrammes expédiés de Berlin à une date que chacun est libre de déterminer dans l'avenir :

Berlin, le... L'esprit d'insubordination de l'empereur Guillaume a obligé le chancelier de l'empire à lui adresser une note énergique. En général, on dit le chancelier très-irrité.

Berlin, le... Hier, plusieurs agents du tribunal de première instance se sont présentés à la cour, pour procéder à l'arrestation de l'empereur Guillaume. Il règne un étonnement général. On ignore comment les choses finiront.

Berlin, le... Les médecins du tribunal ayant déclaré que la nourriture de la prison serait nuisible à l'estomac et au corps du pauvre vieillard héroïque, on lui a accordé quelques faveurs. Il pourra se nourrir à ses frais, et on lui mettra aussi un matelas sur son grabat.

Berlin, le... L'empereur a adressé au chancelier de l'empire un recours en grâce.

Berlin, le... Bismark a daigné recevoir le recours en grâce. Mais il faudrait au moins trois ou quatre semaines pour y répondre.

Berlin, le... Le chancelier de l'empire s'est enfin décidé à répondre au recours en grâce de l'empereur Guillaume. Il promet de le mettre en liberté s'il (l'empereur) s'engage par écrit à ne plus entreprendre jamais quoi que ce soit contre le gré du chancelier de l'empire.

Berlin, le... Hier, l'empereur Guillaume a été mis en liberté à titre d'essai. Grande joie unter den Linden.

Un journal publiait, il y a quelque temps, le mariage de deux personnes dont les noms

offraient un assez curieux rapprochement. C'étaient M. Châteignier, impasse de la Planchette, et mademoiselle Poirier, rue Copeau.

Le parrain, jovial menuisier, a prononcé un petit discours de circonstance :

« Mes enfants, dit-il, vous voilà liés par des chaînes indissolubles. Quoique peuplier aux exigences d'un discours, je ne serais pas assez platane pour me taire. Je n'ai plus comme vous des cheveux d'ébène, je suis un peu bouleau et ma tête tremble : c'est ainsi que plus tard il vous faudra hêtre.

» En attendant, soyez noyer dans la joie : vous avez du pin sur la planche.

» Que votre existence soit pleine de charme sur terre et sureau.

» Prenez racine pour faire une souche durable et fertile, campêche souvent la discorde, et soyez toujours du bois dont on fait... les bons ménages.

Ce discours a été couvert d'applaudissements.

Dernières Nouvelles.

6 janvier.

Dès une heure, les bruits les plus contradictoires circulaient dans les couloirs relativement au Message. Les uns croyaient qu'il n'y en aurait pas pour aujourd'hui, d'autres disaient qu'il ne serait lu que dans le cas où la mise à l'ordre du jour de la loi sur le Sénat serait ajournée.

A trois heures, il était presque certain que le Message serait lu au début de la séance ; on l'attendait d'un moment à l'autre.

Personne ne le connaît encore, mais il a certainement pour but de mettre l'Assemblée en demeure d'organiser les pouvoirs du maréchal.

Ce Message a été lu et relu en conseil des ministres ; il a même donné lieu à une discussion assez vive, hier, dans le sein du conseil, où de profonds dissentiments se sont révélés.

Au reste, on dit dans les couloirs que le ministère est en pleine crise, et qu'une modification dans son personnel est imminente.

Presque tous les groupes parlementaires se sont réunis avant la séance.

La gauche et l'Union républicaine ont résolu, à l'unanimité, de voter contre la mise à l'ordre du jour du projet relatif au Sénat.

Le centre gauche a tenu une longue séance et garde son attitude précédenente, ainsi que la droite et l'extrême droite dont l'union est plus intime que jamais.

MM. Depyre et de Kerdrel ont été appelés à la Présidence.

M. Casimir Périer doit déposer un amendement tendant à ce que, après la 2^e lecture du projet de loi sur le Sénat et de la transmission des pouvoirs, ces deux projets soient réunis en un seul pour la 3^e lecture, de sorte qu'il n'y ait qu'un vote définitif d'ensemble.

Le centre gauche et la gauche voteront contre l'article additionnel, adopté hier par la commission des Trente.

On dit que, dans le cas où la mise à l'ordre du jour de la loi sur le Sénat serait repoussée, une nouvelle proposition de dissolution serait immédiatement déposée.

La commission de réorganisation de l'armée s'est réunie aujourd'hui pour décider si la composition du bataillon à 4 compagnies sera appliquée seulement aux chasseurs à pied ou à tout un corps d'armée.

Quoi qu'on en ait dit, l'accord est loin d'être prêt à se faire entre la commission et le ministre de la guerre.

On écrit de Versailles, le 6 janvier, à l'Agence Havas :

Le conseil des ministres s'est réuni ce matin, à l'Élysée, sous la présidence du maréchal de Mac-Mahon.

On s'attend à une discussion assez animée sur la mise à l'ordre du jour de la loi du Sénat. Cette mise à l'ordre du jour, qui semblait acceptée en principe à la suite des conférences de l'Élysée, rencontre aujourd'hui, à ce qu'on assure, de l'opposition du côté du centre gauche aussi bien que du côté de la droite modérée.

On annonce que le prince Alphonse part ce soir, par l'express, pour Marseille, où il s'embarquera sur l'escadre espagnole qui le conduira à Barcelone.

Le prince de Bismark souffre depuis une quinzaine de jours d'un refroidissement et est forcé de garder la chambre.

INAUGURATION DE L'OPÉRA.

Mardi soir, il y avait foule énorme à l'Opéra. Tous les abords en étaient illuminés. Le maréchal de Mac-Mahon, le comte et la comtesse de Paris, les représentants des grands corps de l'État, le corps diplomatique, don Alphonse, le lord-maire de Londres, toutes les notabilités y assistaient. La salle est splendide. Des applaudissements chaleureux ont accueilli les artistes. Il n'y a eu aucun incident.

A demain les détails.

Pour les articles non signés : F. GENT.

Théâtre de Saumur.

Troupe du Grand-Théâtre d'Angers, sous la direction de M. EMILE MARCK.

Lundi 11 janvier 1875,

Pour les adieux de M^{me} DERASSE

LA TRAVIATA

Grand opéra en 4 actes, musique de Verdi.
M^{me} DERASSE remplira le rôle de Violetta (la Traviata).

EMPIRE RUSSE

EMPRUNT 5 0/0

DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER

D'OURALSK A SAMARA

Concession par décret de S. M. l'Empereur, en date du 21/3 décembre 1873.

CHEMIN CONSTRUIT POUR LA TRACTION A LA VAPEUR OU LA TRACTION DE CHEVAUX
CAPITAL SOCIAL ENTIÈREMENT LIBÉRÉ
9,680,400 francs

Emission approuvée par le Ministre des finances de Russie.

Autorisée par l'Administration française, suivant lettre de S. Exc. M. le Ministre des Finances en date du 31 décembre et en conformité du décret du 22/26 mai 1858.

De 38,720 Obligations

DE 500 FRANCS

PORTANT INTÉRÊT ANNUEL DE 25 FRANCS
Payables par semestre, les 1/13 février et 1/13 août de chaque année, remboursables au pair en 30 ans, par tirages annuels, à partir de l'ouverture de la ligne.

PRIX D'ÉMISSION : 400 FRANCS

(Jouissance 1/13 février 1875)

PAYABLES COMME SUIT :

25 francs en souscrivant ;
75 — à la répartition ;
100 — du 20 au 28 février 1875 ;
100 — du 20 au 30 avril 1875 ;
100 — du 20 au 30 juin 1875.

Les titres définitifs seront revêtus de la signature d'un délégué du gouvernement.

A partir du jour de la répartition, les souscripteurs auront la faculté d'anticiper les versements sous bonification de 5 0/0 d'intérêts.

En tenant compte des jouissances et de la bonification d'intérêts accordées aux souscripteurs qui libéreront leurs Obligations par anticipation, l'Obligation du chemin de fer d'Oursk à Samara ressort, net, à 395 fr. 50. Ce prix, non compris la prime de remboursement de cent francs par obligation, représente un placement de 6,32 0/0.

GARANTIES

La longueur de la ligne concédée est de 261 kilomètres. La ligne entière devra être livrée à l'exploitation dans un délai de trois ans.

Le capital - action est de fr. 9,680,400 libéré entièrement et versé en conformité du décret de concession, à la Banque d'Etat de Saint-Petersbourg.

Le capital-obligations est de... 19,360,400
Total (roubles argent 7,260,200)
fr..... 29,040,800

L'intégralité de la somme réalisée par la Compagnie par l'émission de ces Obligations sera versée par la Banque Nationale de Crédit à la Banque d'Etat de Russie, pour compte de la Compagnie, à la disposition du Ministère des Finances.

Aucune somme ne peut être touchée que lorsque le ministre des voies et communications a certifié préalablement que les travaux et fournitures ont été bien exécutés. Les sommes nécessaires pour le service financier pendant la durée des constructions ont été comprises dans le devis des dépenses.

Conformément au paragraphe 20 du décret de concession, les titres de la Compagnie seront admis comme cautionnement

dans les caisses de l'Etat après ouverture de l'exploitation au prix fixé par le Ministre des Finances.

La Compagnie demandera l'admission de ses titres à la cote officielle de la Bourse de Paris.

Le paiement des coupons et le remboursement des obligations sorties s'effectueront à SAINT-PETERSBOURG, à la Banque de commerce Volga-Kama, et au siège de la Compagnie ; et à PARIS, à la Banque nationale de Crédit.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE

Du 7 au 12 janvier prochain

EN RUSSIE, à SAINT-PETERSBOURG, à la Banque de commerce Volga-Kama et dans ses succursales ;

A PARIS, à la Banque nationale de Crédit, 2 et 4, rue de la Chaussée-d'Antin.

On peut souscrire en envoyant les fonds par correspondance ou en versant dans les succursales de la Banque de France, au crédit de la Banque nationale de Crédit.

Si les demandes dépassent le nombre des titres, la répartition se fera proportionnellement.

Le président du Conseil,
DMITRY KANCHINE.

L'Administrateur délégué,
ALEXANDRE EUROPÆUS.

AUX LECTEURS

L'UNIVERS ILLUSTRÉ.

A l'occasion de l'inauguration du nouvel Opéra, l'administration de l'Univers illustré prépare un splendide numéro entièrement consacré au grandiose et magnifique monument de M. Charles Garnier. Ce numéro exceptionnel contiendra, dans un supplément de double page, une vue générale de l'Opéra. Une deuxième gravure de même format montrera l'intérieur de la salle. Les diverses autres planches reproduiront les plus belles parties de ce vaste théâtre qui n'a pas de rival au monde : escalier d'honneur, loggia, foyer public et foyer de la danse, etc. Des portraits y seront joints. Gérome, avec le talent et l'esprit que l'on connaît, racontera l'histoire de l'Opéra depuis Lulli, jusqu'à nos jours, avec ses transformations et ses nombreuses émigrations. Ajoutons aussi que la description complète du nouvel Opéra, au triple point de vue de l'architecture, de la peinture et de la sculpture, sera faite par M. Alphonse Royer, inspecteur-général honoraire des Beaux-Arts, qui fut directeur de l'Opéra pendant plus de sept ans. Tout éloge est superflu quand on a nommé l'auteur de la Favorite.

La vue générale du nouvel Opéra, format in-folio, tirée sur papier de Chine, et collée sur papier teinté, avec filets-vignettes, se trouve dans les Bureaux de l'Univers illustré, 3, rue Auber, et chez les principaux libraires. — Prix : 1 franc.

AVIS IMPORTANT.

Voir en tête du numéro de cette semaine de l'Univers illustré les détails relatifs à la PRIME EXCEPTIONNELLE ET GRATUITE que ce journal offre à ses abonnés. Ce numéro sera envoyé gratuitement à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie.

L'ILLUSTRATION, JOURNAL UNIVERSEL.

N^o 4662. — 2 Janvier 1875.

Texte : Histoire de la semaine. — Courrier de Paris, Par M. Philibert Audebrand. — Nos gravures : L'Exposition de Philadelphie de 1876 : le palais des Beaux-Arts ; — Le bateau Bessemer ; — Le typhon du 20 août, au Japon ; — Les Aztèques de San-Salvador ; — Ch. Garnier ; — Le nouvel Opéra ; — La vitesse de la lumière ; — Le télégraphe multiple à fil unique. — Hiyotoko, nouvelle japonaise, par M. Peyremal (suite). — L'hiver à Monaco : la saison de 1875. — Sauvages et Civilisés, par Bertall. — Fait divers.

Gravures : Le nouveau bateau Bessemer supprimant les effets du roulis : coupe du navire par le travers du grand salon. — Le typhon du 20 août, au Japon : état des ruines de l'hôtel du gouverneur de Nangasaki, après la tempête ; — L'hôtel du gouverneur avant la tempête. — Les Aztèques : Maximo et Barthola. — L'Exposition universelle de 1876, à Philadelphie ; plan général ; — Le pavillon des Beaux-Arts. — Charles Garnier. — Le nouvel Opéra : bassin sous le grand escalier. — L'hiver à Monaco (7 gravures). — Expérience faite sur la vitesse de la lumière, au sommet de la tour de Montlhéry. — Sauvages et Civilisés, par Bertall (40 sujets). — L'appareil télégraphique Mayer permettant d'expédier simultanément plusieurs dépêches sur le même fil. — Echecs. — Rébus.

UN JOURNAL PARLEMENTAIRE.

Députés fondateurs :

MM. Barthélemy-Saint-Hilaire, général Billot, Boucau, Charton, Crémieux, Faye, Fourcand, Grévy, Jozon, O. de La Fayette, Leroyer, Lucet, Méline, Rameau, Riondel, Léon Robert, Ch. Roland, Sénard, Tassin, Turquet, Warnier, Wilson, etc.

Réorganisée sous le patronage de nombreux députés de la gauche et du centre gauche, dont elle est devenue l'organe accrédité, l'Opinion Nationale est le Seul journal républicain qui publie tous les jours le compte-rendu analytique officiel des débats de l'Assemblée.

Le lecteur, y trouvant en outre de nombreux documents parlementaires et des informations exactes, peut donc étudier et juger en toute connaissance de cause les questions traitées à la Chambre.

Quant à la ligne du journal, les noms qui figurent plus haut suffiraient à la déterminer. La fondation de la République, le développement graduel de toutes les libertés, le respect de tous les droits, la réalisation des réformes nécessaires impérieusement réclamées par les esprits éclairés dans toutes les branches de l'administration, une politique républicaine, libérale et progressive, tel est le programme de l'Opinion Nationale.

Mais on ne vit pas de politique pure : le mouvement commercial, intellectuel, artistique, mérite d'occuper une grande place dans la presse quotidienne. Rien n'a été négligé pour rendre le journal, sous tous ces rapports, digne des hommes éminents

qui ont participé à sa réorganisation et du public républicain auquel il s'adresse.

ABONNEMENTS : un an, 64 fr. ; six mois, 32 fr. ; trois mois, 16 fr.

Bureau : rue Coq-Héron, 5, Paris.

L'Opinion Nationale est en vente dans toutes les gares de chemins de fer.

PRIME GRATUITE : Le Siège de Paris, un beau volume in-8°.

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^o,

boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

Le Dictionnaire de la langue française, par E. LITTRÉ, de l'Académie française, ouvrage entièrement terminé, est publié en livraisons à 1 fr.

L'ouvrage complet formera 140 livraisons. Il paraît un fascicule le samedi de chaque semaine, depuis le 15 février 1873. Le 99^e fascicule, SUB à SUR, est en vente.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purge et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry, de Londres, dite :

REVALESCIÈRE

Vingt-six ans d'invariable succès. Elle combat avec succès les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, consti-

pations, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75,000 cures annuelles, y compris celles de Madame la Duchesse de Castelleuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure N° 65,311.

Verant, le 28 mars 1866.

Monsieur, — Dieu soit béni ! votre Revalescière m'a sauvé la vie. Mon tempérament, naturellement faible, était ruiné par suite d'une dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais plus que quelques mois à vivre, quand l'éminente vertu de votre Revalescière m'a rendu la santé.

A. BRUNELIERE, curé.

Cure N° 78,364.

M. et M^{me} Léger, de Maladie de foie, diarrhée, tumeur et vomissements.

Cure N° 68,471.

M. l'abbé Pierre Castelli, d'Epuisement complet, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans ; la Revalescière l'a rajeuni. « Je prêche, je confesse, je visite les malades, je fais des voyages assez longs à pied, et je me sens l'esprit lucide et la mémoire fraîche. »

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil., 12 fr. — Les Biscuits de Revalescière en boîtes, de 4, 7 et 60 francs. — La Revalescière chocolatée, en boîtes, de 2 fr. 25 c. ; de 576 tasses, 60 fr. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, épicerie, rue Saint-Jean ; M^{me} GONDRAND, épicière, rue d'Orléans ; M. BÉSSON, pharmacien, épicière, place de la Bilange, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^o, 26, place Vendôme, à Paris.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver.

Départs de Saumur pour Poitiers :

5 heures 50 minutes du matin.
11 — — — — —
6 — 10 — — — — du soir.

Départs de Poitiers pour Saumur :

5 heures 40 minutes du matin.
10 — 40 — — — —
5 — 35 — — — — du soir.

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 6 JANVIER 1875.

Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.													
Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.											
3 % Jouissance 1 ^{er} juin. 72. . .	62	20	»	05	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov. . .	877	50	»	»	2	50	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	482	50	»	»	3	75
4 1/2 % Jouiss. mars.	91	1	»	»	»	Crédit Mobilier	357	50	»	»	»	»	Crédit-Mobilier esp., j. juillet.	706	25	8	75	»	»
4 % Jouissance 22 septembre. .	78	»	»	»	»	Crédit foncier d'Autriche. . .	532	50	»	»	»	»	Société autrichienne. j. janv. .	690	»	»	»	2	50
5 % Emprunt 1871	100	»	»	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. août. .	336	25	»	»	»	»	OBLIGATIONS.						
Emprunt 1872	100	»	»	»	»	Est, jouissance nov.	520	2	50	»	»	»	Orléans	297	»	»	»	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857 .	224	»	»	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée. j. nov.	882	50	»	»	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée. . . .	294	»	»	»	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860 .	450	»	»	»	»	Midi, jouissance juillet.	655	»	»	»	»	»	Est	388	»	»	»	»	»
— 1865, 4 %	480	4	75	»	»	Nord, jouissance juillet.	1093	75	3	75	»	»	Nord	296	25	»	»	»	»
— 1869, 3 % t. payé.	313	»	»	»	»	Orléans, jouissance octobre. . . .	878	75	»	»	»	»	Ouest	288	50	»	»	»	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	285	0	50	»	»	Ouest, jouissance juillet, 65. . . .	565	»	»	»	»	»	Midi	291	25	»	»	»	»
Banque de France, j. juillet. . . .	3790	10	»	»	»	Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill. . .	905	»	»	»	»	»	Deux-Charentes	270	»	»	»	»	»
Comptoir d'escompte, j. août. . . .	560	1	25	»	»	Compagnie parisienne du Gaz. . . .	842	50	»	»	»	»	Vendée	247	50	»	»	»	»
Crédit agricole, 200 fr. p. j. juill. .	470	5	»	»	»	Société Immobilière, j. janv. . . .	35	»	»	»	»	»	Canal de Suez	490	»	»	»	»	»
Crédit foncier colonial, 250 fr. . . .	267	50	»	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill. . .	216	25	»	»	»	»							
Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p. .	872	50	»	2	26														

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

GARE DE SAUMUR

(Service d'hiver, 2 novembre 1874).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 08 minutes du matin, express-poste.
6 — 45 — — — — (s'arrête à Angers)
9 — 01 — — — — omnibus.
1 — 33 — — — — soir, —
4 — 12 — — — — express.
7 — 27 — — — — omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 04 minutes du matin, omnibus-mixte
8 — 20 — — — — omnibus!
9 — 50 — — — — express.
12 — 38 — — — — soir, omnibus.
4 — 44 — — — — —
10 — 28 — — — — express-poste.
Létrain d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 45.

Etude de M^e CHEDEAU, avoué à Saumur.

ADJUDICATION

En l'étude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

Le lundi 11 janvier 1875, à midi,

D'UNE GRANDE ET BELLE MAISON

Située à Saumur, rue des Poëns, Provenant de la succession de M. Grandmaison. (2)

A LOUER

PRÉSENTMENT, UNE MAISON Rue de l'Échelle.

S'adresser au Directeur de l'École des Frères. (567)

COMMUNE DE NUEL.

ADJUDICATION DE TRAVAUX

Le Maire de la commune de Nueil prévient MM. les Entrepreneurs de travaux publics, qu'il sera procédé, à la Mairie de Nueil, le dimanche 10 janvier 1875, à l'heure de midi, à l'adjudication des travaux ci-après :

1 ^o 2,917 mètres courants de terrassements.	4,609	fr. 40
2 ^o 2,917 mètres courants d'empierrement.	8,722	01
3 ^o Travaux d'art.	568	61
4 ^o Somme à valoir pour travaux imprévus.	99	98
Total.	10,800	»

Les cahiers des charges et devis sont déposés au bureau de M. l'Agent-Voyer cantonal de Vihiers, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté.

HERNIES

CHUTES ET DÉVIATIONS DE L'UTÉRUS. Guérison radicale en 2 jours — sans bandage. Par le spécifique anti-hernique de FLAURY, pharmacien à Mans, rue Napoléon, 10 (Sarthe). Ce précieux médicament, nouveau dans la thérapeutique médicale, est facile à prendre, agréable au goût et ne peut nuire dans aucun cas. Tonique et anémiopurifiant, il sert à la santé des plus délicates. Traitement ordinaire complet pour adultes. 50 fr. — — — — — pour enfants. 20 fr. S'adresser directement, à l'inventeur pour les renseignements, ou dans les bonnes pharmacies. (Ajouter un timbre pour la réponse) Même maison, spécifique infailible pour les hernies.

CINQ FRANCS PAR MOIS

JUSQU'À CENT FRANCS D'ACQUISITION

Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois.

CRÉDIT LITTÉRAIRE ET MUSICAL

ABEL PILON, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris

EXTRAIT DU CATALOGUE DE LIBRAIRIE

- DUFOUR. Grand Atlas universel, le plus complet de tous les atlas. 100
- Grande carte de France, montée sur toile en rouleau pour bureaux. 25
- MICHELET (J.). Histoire de France et de la Révolution, 22 vol. in-8°. 132
- DARSTET, grand prix Gobert en 1867 et 1868. Nouvelle Histoire de France, 5 forts volumes in-8°. 72
- Histoire de France populaire et contemporaine, avec les légendes historiques, par M. Duruy, 8 volumes illustrés. 50
- Histoire de la Révolution française, par Lacretelle, 2 vol. in-8°. 40
- Histoire des Français, par Lavallée, Magnifique édition de bibliothèque, 6 vol. in-8°. 45
- Géographie. Dernière édition, par Matte-Brunet, 2 volumes in-8°, gravures sur acier et coloriées, broché. 50
- La Vie de N.-S. Jésus-Christ, par Jérôme Natalis, 2 grands volumes in-folio, illustrés de 130 gravures sur acier. 50
- Le Saint Bible, illustré par Gustave Doré, édition Mame, 2 vol. in-folio. 200
- LAROUSSE. Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle, 15 volumes. 600
- (30 francs par mois).
- Dictionnaire de la conversation, 16 volumes grand in-8°. 200
- Dictionnaire français illustré, par Dupinoy de Yorepierre, 4 vol. in-8°, avec 20,000 gravures. Prix, broché, 25 fr., et relié en 2 vol. 100
- Grand Dictionnaire de la langue française, par Littré, 4 vol. in-8°. 100
- Relié. 125
- Grand Dictionnaire d'histoire naturelle, par d'Orbigny, nouvelle édition considérablement augmentée, 23 vol. in-8°, en 3 vol. color. en 3 vol. 400
- Arts complets, par Bangard-Mangé, 4 vol. in-8°, chrono. 200
- Art pour tous, par C. Saussay, 12 vol. ornés. 360
- Décoration et ornementation, par Liénard, 125 planches. 125
- Catégorie générale appliquée aux arts et à l'industrie, par Barruel, 7 vol. in-8°. 25
- PELOUZE et FRÉMY. Traité de chimie générale analytique, industrielle et agricole, 7 vol. gr. in-8°. 120
- BALZAC. Seule édition complète, nouvelle et définitive, publiée par Michel Lévy frères, 24 vol. in-8°. 120
- Panthéon des Illustrations françaises au XIX^e siècle. Chaque volume relié, doré, se vend séparément. 100
- Le volume se compose de 40 portraits, biographies et autographies.
- Des Quatre-vingt. Grandes illustrations de G. Doré, 362 planches, 2 vol. gr. in-folio. 160
- DANTE. Enfer, 1 vol. illustré par G. Doré, 100 planches. 100
- Purgatoire et Paradis, 1 vol. in-folio, 60 planches. 100
- Les Invendus. Splendide édition Mame, 1 vol. in-folio. Grand prix de l'Exposition. 100
- Les grandes statues, par Turgan, 10 vol. in-4°, avec gravures. 120

CRÉDIT MUSICAL

Fourniture immédiate de tout ce qui existe en œuvres musicales éditées à Paris : Méthodes, Etudes, Partitions d'Opéras, Opéras-Comiques et Opérettes, Morceaux détachés d'Opéras, Musique vocale, Musique d'ensemble, Musique pour tous les instruments, Musique religieuse, Musique militaire, etc. La Musique étant marquée prix fort sera réduite des deux tiers, c'est-à-dire qu'un morceau marqué six francs sera vendu deux francs, etc.

Envoi franco des Catalogues

Comprenant les grands Ouvrages illustrés, les Littératures, les Romans et ouvrages divers et le Catalogue spécial de Musique.

LA MODE UNIVERSELLE

JOURNAL ILLUSTRÉ DES DAMES

PREMIÈRE ÉDITION

Donnant par an 24 numéros, 2,000 gravures, 200 patrons, 400 dessins de broderies.

Paris. Département.
Un an. 6 fr. 8 f.
Six mois. 3 50 4
Trois mois. 2 »

ÉDITION DE LUXE

Donnant les mêmes éléments que la première édition, plus 56 gravures coloriées.

Paris. Département.
Un an. 15 fr. 18 fr.
Six mois. 8 fr. 10 fr.
Trois mois. 4 fr. 5 fr.



ENVOI DE NUMÉROS SPÉCIMENS GRATIS.

Paris, J. BAUDRY, éditeur.

On s'abonne chez M. MILON, libraire à Saumur.

MARIAGES EN TOUS PAYS

Deuxième année. — Administration de M. et M^{me} Boulard, 144, rue de Rivoli, Paris. — Envoi des Renseignements et du Répertoire, le Trait-d'Union, contre 2 francs de timbres. (529)

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE D'ANGERS.

REVUE LITURGIQUE ET HISTORIQUE

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS.

Offices. — Vies des Saints. — Bonnes œuvres et Faits divers.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Un an. 5 fr. 50 c.

On reçoit les timbres-poste en paiement.

On s'abonne à Saumur, chez M. GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir.

BIBLIOTHÈQUE CONTEMPORAINE DE MÉDECINE PRATIQUE

EN VENTE :

Les Maladies chroniques, par le docteur DUPOUY, de la Faculté de Paris, comprenant l'histoire, la description et le traitement de la goutte, du rhumatisme, de la chloro-anémie, du rachitisme, de la scrofule, de la phthisie pulmonaire, du cancer, de l'albuminurie, du diabète, des dartres, etc. 1 vol. Prix 50 centimes.

La Petite Chirurgie, par le docteur FILLEAU, de la Faculté de Paris, comprenant : les soins à donner dans les accidents et au début des maladies, les topiques et différents remèdes, le traitement des contusions, des plaies, des brûlures, des fractures, des hémorragies, les petites opérations et les pansements que l'on peut pratiquer soi-même, les empoisonnements et les contre-poisons, le traitement des varices, et des hernies, l'orthopédie, l'art dentaire, etc., etc. 1 vol. Prix 50 centimes.

SOUS PRESSE :

Maladies du système nerveux, par le docteur DUPOUY. 1 vol. Prix 50 centimes.

Pour se procurer ces ouvrages, s'adresser chez les libraires de Paris et des Départements.

Si l'on désire recevoir ces ouvrages franco, adresser 60 centimes par chaque volume en mandat de poste ou timbres-poste à M. ALCAN-LÉVY, imprimeur-éditeur, rue de Lafayette, 61, Paris.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le